

Assurance du solde restant dû

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre EMMANUEL

Variété d'assurance temporaire décès qui garantit le paiement d'un capital en cas de décès de l'assuré au cours de la période assurée. Elle est généralement affectée en garantie du remboursement du solde total ou partiel du crédit en cas de décès prématuré de l'assuré. Le capital assuré décroît périodiquement pendant la durée du contrat. C'est donc une **assurance à capital dégressif** qui donne lieu au nivellement de la prime. Le bénéficiaire de ce contrat est souvent le créancier de l'assuré (celui qui lui a prêté des sommes d'argent).

Par **OMBOLO MENOGA Pierre EMMANUEL**